

Rapport de surveillance

La vaccination contre la COVID-19 en Ontario du 14 décembre 2020 au 10 septembre 2023

Le présent rapport fait état des taux de vaccination dans la province d'après les données les plus à jour extraites de l'application COVaxON du ministère de la Santé de l'Ontario le 11 septembre 2023, aux alentours de 7 h, et décrit les vaccins administrés qui ont été déclarés jusqu'au 10 septembre 2023. Les données sur la population utilisées pour les dénominateurs servant à calculer les estimations de couverture vaccinale ont été actualisées. Par conséquent, les estimations de couverture vaccinale ne sont pas comparables à celles des rapports précédents.

Consultez l'[Outil de surveillance des virus respiratoires en Ontario](#) pour obtenir des renseignements sur la vaccination par bureau de santé publique, groupe d'âge ainsi que les tendances au fil du temps.

Ce rapport est mis à jour **toutes les quatre semaines**.

Contexte

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a commencé le 14 décembre en Ontario.¹ En ce moment, tous les Ontariens et Ontariennes âgés de six mois et plus sont admissibles à une série complète d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par Santé Canada (SC) et toutes les personnes de 5 ans et plus sont admissibles à au moins une dose de rappel.¹ Les vaccins bivalents contre la COVID-19 sont actuellement recommandés comme série vaccinale primaire pour les personnes de 6 mois et plus, ou comme dose de rappel à un intervalle de six mois pour les personnes de 5 ans et plus qui n'ont pas reçu une dose de rappel (d'un vaccin monovalent ou bivalent).¹ Entre le 6 avril et le 6 juillet 2023, il était recommandé que les personnes à risque élevé reçoivent une autre dose de rappel d'un vaccin bivalent contre la COVID-19 dans le cadre du programme de rappel pour le printemps de l'Ontario.¹ Toutefois, à compter du 7 juillet 2023, les personnes de 5 ans et plus devraient envisager de retarder l'obtention d'autres doses de rappel jusqu'à l'automne 2023 (sauf en cas d'avis contraire d'un fournisseur de soins de santé).¹

Définition des termes

Étant donné que l'admissibilité au programme de vaccination varie selon l'âge, les définitions ci-après décrivent les taux de vaccination parmi les personnes de **5 ans et plus** (admissibles à la dose de rappel d'un vaccin bivalent).

- **Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et au moins une dose de rappel il y a plus de 12 mois** (completed primary series and any booster dose over 12 months ago) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète et une ou plusieurs doses de rappel (p. ex., première dose de rappel, deuxième dose de rappel) d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par SC il y a plus de 12 mois.
- **Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et au moins une dose de rappel il y a plus de 6 mois et moins de 12 mois** (completed primary series and any booster dose 6 months to less than 12 months ago) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète et une ou plusieurs doses de rappel (p. ex., première dose de rappel, deuxième dose de rappel) d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par SC au cours des 6 à 12 derniers mois.

- **Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et au moins une dose de rappel il y a moins de six mois** (completed primary series and any booster dose within the previous 6 months) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète et une ou plusieurs doses de rappel (p. ex., première dose de rappel, deuxième dose de rappel) d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par SC au cours des six derniers mois.

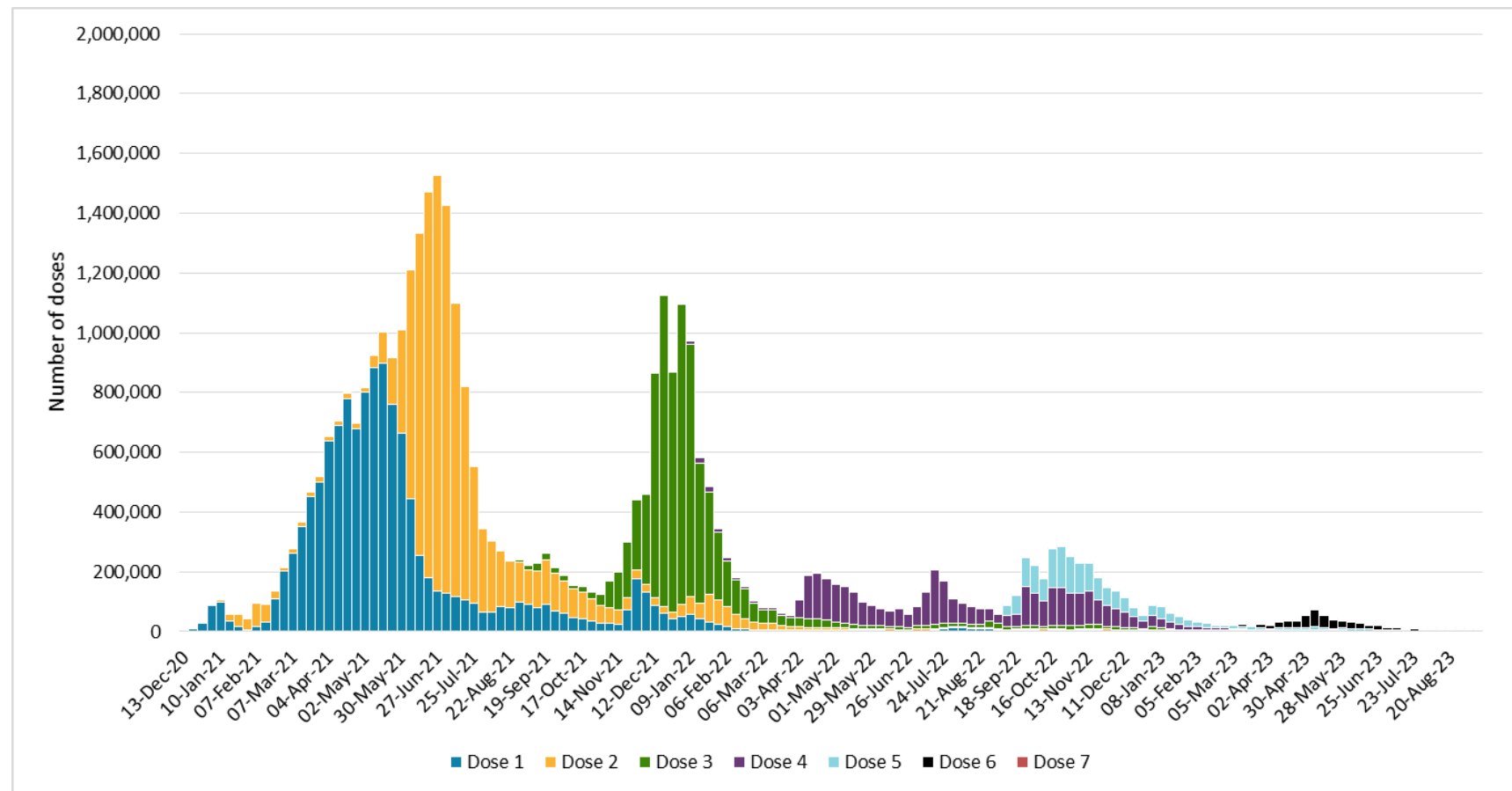
Les définitions utilisées pour décrire les taux de vaccination chez les personnes de **5 ans et moins** se trouvent dans les notes techniques.

Faits saillants

- Jusqu'à présent, 3 681 464 doses d'un vaccin bivalent contre la COVID-19 ont été administrées en Ontario (tableau 1).
 - Depuis le 7 juillet 2023, 2 817 doses d'un vaccin bivalent contre la COVID-19 ont été administrées en Ontario comme première dose d'une série primaire de vaccins bivalents (tableau 1).
- Parmi les personnes de 5 ans et plus qui ont reçu une série vaccinale complète, 4,1 % ont reçu une dose de rappel au cours des six derniers mois (figure 3, tableau 2).
 - La proportion de la population ayant reçu une série vaccinale primaire complète et une dose de rappel au cours des six derniers mois s'accroît avec l'âge. Plus de 16 % des adultes de 70 ans et plus ont reçu une dose de rappel il y a moins de six mois (figure 3, tableau 2).
 - Parmi les personnes de 5 ans et plus qui ont reçu une série vaccinale complète, 17,6 % ont reçu une ou plusieurs doses de rappel au cours des 6 à 12 derniers mois, 31,0 % ont reçu une dose de rappel il y a plus de 12 mois et 30,4 % n'ont reçu aucune dose de rappel (figure 3, tableau 2).
- Jusqu'ici, 5,0 % des enfants de moins de 5 ans ont reçu une série vaccinale primaire complète (figure 4, tableau 3).

Doses Administered Over Time

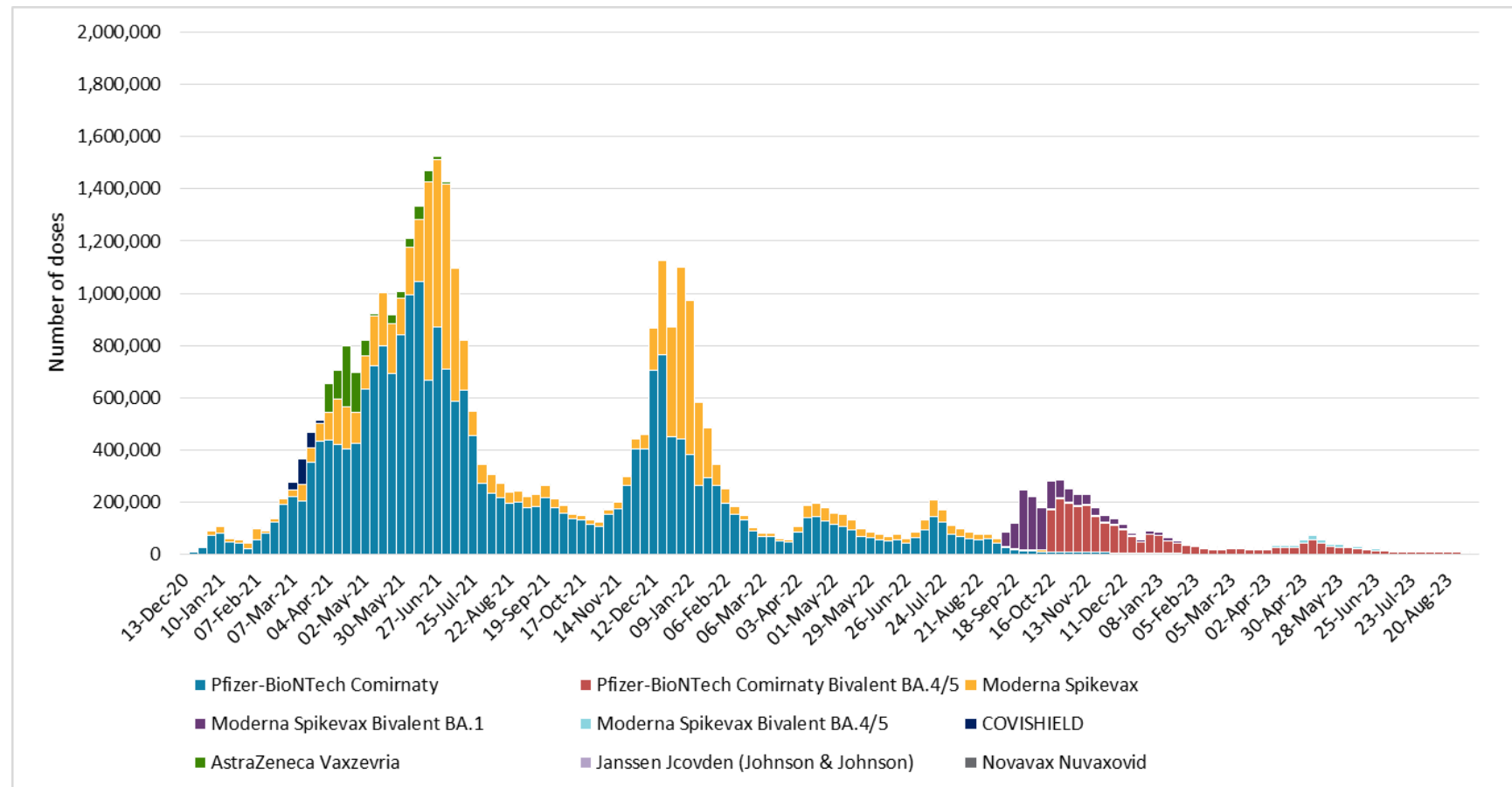
Figure 1. Number of COVID-19 vaccine doses administered by dose number and week of dose administration: Ontario



Note:

1. Individuals with seventh doses include immunocompromised individuals who have received an extended 3-dose primary series and a fourth booster (i.e. dose 7).

Figure 2. Number of COVID-19 vaccine doses administered by vaccine product and week of dose administration: Ontario



Note:

1. AstraZeneca Vaxzevria/COVISHIELD, Janssen Jcovden, and Moderna Spikevax Bivalent BA.1 COVID-19 vaccine products have now been fully phased out in Ontario.

Table 1. Number of bivalent COVID-19 vaccine doses administered by dose number and product: Ontario, September 12, 2022 to September 10, 2023

Bivalent COVID-19 vaccine product	Age (years)	Dose 1 (Number administered since July 7, 2023)	Dose 2	Dose 3	Dose 4	Dose 5	Dose 6	Dose 7	Total
Pfizer-BioNTech Comirnaty Bivalent BA.4/5	5-11	453 (231)	399	17,641	5,442	154	2	0	24,091
	12-17	886 (110)	408	25,862	50,831	1,978	65	1	80,031
	18-29	6,435 (390)	1,757	22,606	100,224	25,509	1,641	62	158,234
	30-39	4,528 (299)	1,281	16,565	115,479	41,309	3,244	123	182,529
	40-49	2,556 (173)	768	12,184	127,778	47,828	4,439	223	195,776
	50-59	2,785 (145)	786	12,549	191,672	89,961	8,800	346	306,899
	60-69	3,074 (169)	1,081	10,867	156,960	286,837	74,380	1,210	534,409
	70-79	1,880 (132)	738	5,612	85,860	293,953	141,012	1,662	530,717
	80+	720 (47)	365	2,677	41,299	153,820	80,233	761	279,875
	Total: 5+	23,317 (1,696)	7,583	126,563	875,545	941,349	313,816	4,388	2,292,561
Moderna Spikevax Bivalent BA.4/5	6 months - 5	874 (870)	788	182	1	0	0	0	1,845
	6-11	7 (7)	4	28	19	5	0	0	63

Bivalent COVID-19 vaccine product	Age (years)	Dose 1 (Number administered since July 7, 2023)	Dose 2	Dose 3	Dose 4	Dose 5	Dose 6	Dose 7	Total
	12-17	1 (0)	0	17	24	27	0	0	69
	18-29	132 (48)	39	485	522	683	200	6	2,067
	30-39	149 (56)	43	354	1,132	2,109	849	40	4,676
	40-49	93 (41)	30	207	889	2,293	1,102	72	4,686
	50-59	74 (27)	41	218	1,233	3,819	2,255	83	7,723
	60-69	106 (34)	57	262	1,507	7,078	20,165	318	29,493
	70-79	68 (22)	52	201	1,265	7,029	35,523	434	44,572
	80+	56 (10)	66	259	1,355	6,434	30,647	221	39,038
	Total: 6 months+	1,560 (1,115)	1,120	2,213	7,947	29,477	90,741	1,174	134,232
Moderna Spikevax Bivalent BA.1	6-11	0 (0)	1	22	2	2	0	0	27
	12-17	31 (0)	9	198	360	26	0	0	624
	18-29	1,717 (2)	457	6,733	43,376	3,296	48	3	55,630
	30-39	1,571 (3)	449	6,699	81,866	10,864	195	3	101,647
	40-49	840 (0)	280	5,110	94,839	13,175	274	12	114,530

Bivalent COVID-19 vaccine product	Age (years)	Dose 1 (Number administered since July 7, 2023)	Dose 2	Dose 3	Dose 4	Dose 5	Dose 6	Dose 7	Total
	50-59	882 (0)	288	5,961	147,174	27,411	519	20	182,255
	60-69	1,229 (1)	406	6,356	117,600	168,636	3,112	64	297,403
	70-79	854 (0)	364	4,210	69,646	220,114	4,659	49	299,896
	80+	392 (0)	251	2,467	36,324	160,421	2,790	14	202,659
	Total: 6+	7,516 (6)	2,505	37,756	591,187	603,945	11,597	165	1,254,671

Notes:

1. Individuals 5 to 11 years of age are recommended to receive the pediatric formulation of Pfizer-BioNTech Comirnaty Bivalent BA.4/5 COVID-19 vaccine; individuals 6 months to 11 years of age are recommended to receive the infant/pediatric doses of Moderna Spikevax Bivalent BA.4/5 COVID-19 vaccine; and individuals 6 to 11 years of age were recommended to receive the pediatric dose of Moderna Spikevax Bivalent BA.1 COVID-19 vaccine as a booster dose, however this product has now been fully phased out in Ontario.¹
2. Dose 1 counts in brackets represent the subset of bivalent COVID-19 vaccine doses administered on or after July 7, 2023, which correspond to an initiation of a bivalent primary series. Prior to July 7, 2023 bivalent products were not typically expected to be administered as a primary series, and those doses may represent data errors or missing/incomplete data.

Vaccination coverage

Individuals 5 years of age and older (i.e., eligible for bivalent booster)

Figure 3. Provincial coverage estimates among individuals 5 years of age and older by age group: Ontario, December 14, 2020 to September 10, 2023

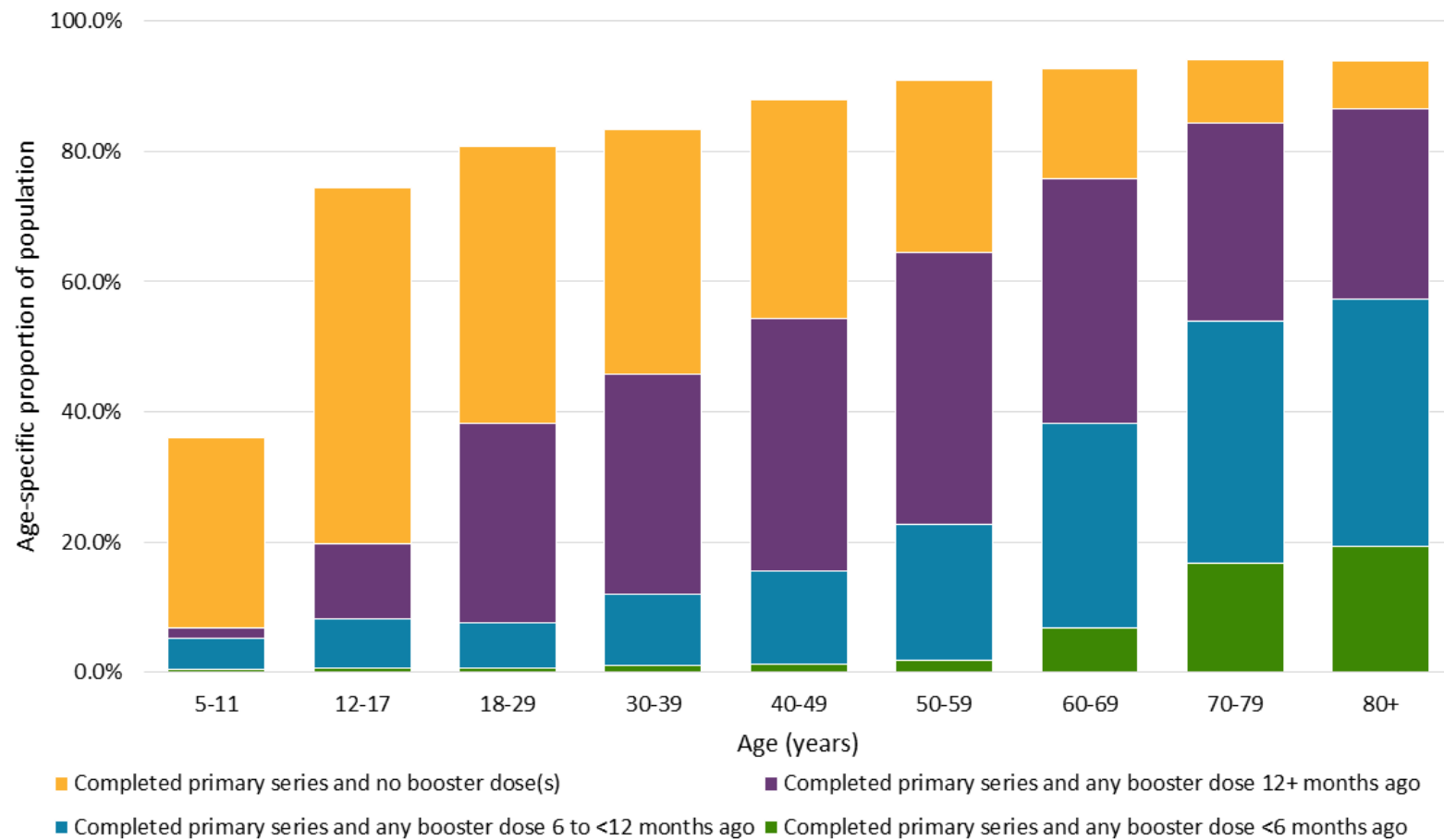
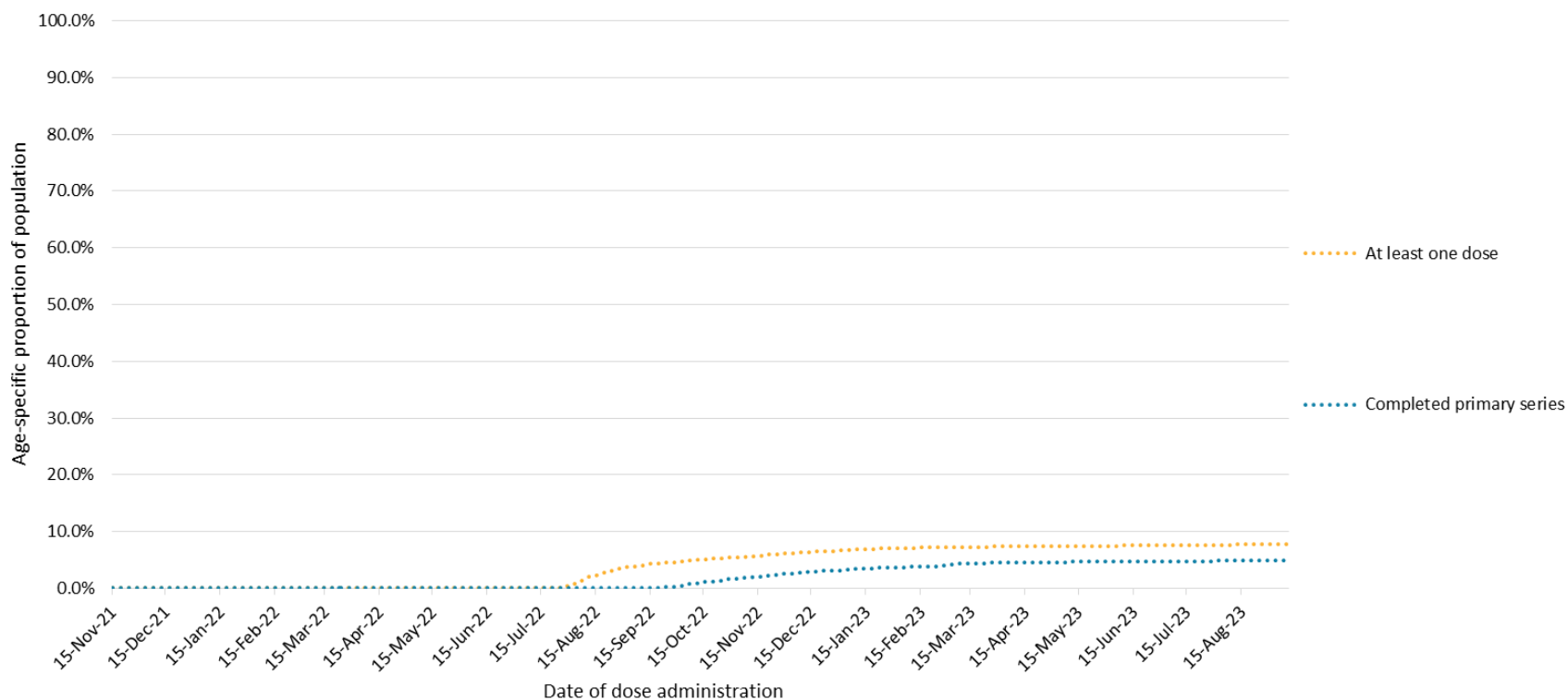


Table 2. Number of individuals 5 years of age and older who completed their primary COVID-19 vaccine series and coverage estimates by booster dose status and age group: Ontario, December 14, 2020 to September 10, 2023

Age (years)	Number of individuals: No booster dose(s)	Number of individuals: Any booster dose 12+ months ago	Number of individuals: Any booster dose 6 to <12 months ago	Number of individuals: Any booster dose <6 months ago	Coverage (%): No booster dose(s)	Coverage (%): Any booster dose 12+ months ago	Coverage (%): Any booster dose 6 to <12 months ago	Coverage (%): Any booster dose <6 months ago
5-11	316,709	17,275	51,341	4,966	29.2	1.6	4.7	0.5
12-17	537,307	115,441	73,643	5,993	54.6	11.7	7.5	0.6
18-29	1,103,263	794,597	178,124	18,376	42.5	30.6	6.9	0.7
30-39	833,715	746,879	244,857	22,758	37.6	33.7	11.0	1.0
40-49	638,012	740,364	272,930	23,112	33.5	38.9	14.3	1.2
50-59	520,563	813,612	408,939	37,363	26.6	41.6	20.9	1.9
60-69	325,454	715,522	602,055	129,569	17.0	37.5	31.5	6.8
70-79	125,125	385,153	470,984	213,368	9.9	30.4	37.1	16.8
80+	54,312	210,115	272,620	139,384	7.5	29.2	37.9	19.4
Total: 5+	4,454,460	4,538,958	2,575,493	594,889	30.4	31.0	17.6	4.1

Individuals under 5 years of age

Figure 4. Provincial COVID-19 vaccine coverage estimates among individuals under 5 years of age: Ontario



Note:

1. Children 0-6 months of age are included in denominators used to calculate coverage estimates, but are not eligible for COVID-19 vaccination.

Table 3. Number of individuals who received a COVID-19 vaccine and coverage estimates among individuals under 5 years of age: Ontario, December 14, 2020 to September 10, 2023

Age (years)	Number of individuals: Initiated primary series	Number of individuals: Completed primary series	Coverage (%): At least one dose	Coverage (%): Completed primary series
<5	20,430	36,829	7.8	5.0

Note:

1. Children 0-6 months of age are included in denominators used for calculate coverage estimates, but are not eligible for COVID-19 vaccination.

Notes techniques

Définition des termes

Série vaccinale (vaccine series) fait référence au nombre de doses requises pour obtenir une série primaire complète. Les vaccins contre la COVID-19 actuellement approuvés par Santé Canada (SC) et la liste des vaccins contre la COVID-19 à utiliser en cas d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont un calendrier comportant deux doses (c.-à-d. Spikevax de Moderna, Comirnaty de Pfizer-BioNTech, Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca, Nuvaxovid de Novavax, Covaxin, Sinopharm, CoronaVac et Skycovione) ou une dose (c.-à-d. Jcovden de Janssen et Convidecia). Santé Canada a également approuvé un calendrier de trois doses du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech pour les enfants de moins de cinq ans.

L'intervalle (interval) fait référence à la période de temps (en nombre de jours) qui s'écoule entre les doses. Dans le cas de tous les vaccins contre la COVID-19 disponibles, on recommande un nombre de jours minimum d'attente entre l'administration des doses d'une série primaire ou entre l'administration de la dernière dose de la série primaire et de la ou des doses de rappel.

Ayant reçu une série vaccinale primaire partielle (initiated primary series) fait référence aux personnes qui ont reçu seulement la première dose d'une série vaccinale de deux doses, que ce vaccin soit autorisé ou non par SC ou l'OMS, ou deux doses d'un vaccin non autorisé par SC ou l'OMS. Pour certains enfants de moins de cinq ans, cela fait référence aux personnes qui ont reçu seulement une ou deux doses d'une série de trois doses du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech.

Ayant reçu une série vaccinale primaire complète (completed primary series) fait référence aux personnes qui ont reçu l'une ou l'autre des combinaisons suivantes :

- un vaccin à dose unique autorisé par SC ou l'OMS (dose 1 de 1);
- deux doses d'une série vaccinale de deux doses autorisée par SC ou l'OMS (dose 2 de 2), ce qui inclut les séries de vaccins mixtes autorisés par SC ou l'OMS;
- une dose de vaccin non autorisé par SC et une dose de vaccin autorisé par SC ou l'OMS;
- trois doses de toute autre combinaison de vaccins autorisés par SC ou l'OMS et de vaccins non autorisés par SC ou l'OMS.
- Pour certains enfants de moins de cinq ans, cela fait référence aux personnes qui ont reçu trois doses d'une série de trois doses du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech.

Ayant reçu une série vaccinale primaire complète et une dose de rappel (completed primary series and booster dose) fait référence aux personnes qui ont reçu une série primaire complète (conformément à la définition plus haut) et une dose de rappel d'un vaccin autorisé par SC. Remarque : Une dose d'un vaccin autorisé par l'OMS ou non autorisé par SC ou l'OMS n'est pas considérée comme une dose de rappel.

Couverture estimée (au moins une dose) (coverage estimate (at least one dose)) fait référence à la proportion de la population qui a reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19, qu'il soit autorisé ou non par SC ou l'OMS.

Couverture estimée (ayant reçu une série vaccinale primaire complète) (coverage estimate (completed primary series)) fait référence à la proportion de la population qui a reçu une série vaccinale primaire complète, conformément à la définition plus haut.

Couverture estimée (ayant reçu une série vaccinale primaire complète et une dose de rappel) (Coverage estimate (completed primary series and one booster dose)) fait référence à la proportion de la population qui a reçu une série primaire complète (conformément à la définition plus haut) et une dose de rappel d'un vaccin autorisé par SC.

Sources des données

- Les données relatives à la vaccination contre la COVID-19 ont été tirées des renseignements extraits de l'application COVaxON du ministère de la Santé de l'Ontario le **11 septembre 2023, vers 7 h**.
- Les données sur les estimations démographiques en Ontario ont été fournies par le ministère des Finances.²

Mises en garde concernant les données

- Les données présentées peuvent différer d'autres sources pour plusieurs raisons, dont les heures d'extraction et les méthodes de traitement des données de l'application COVaxON.
- COVaxON est un système dynamique de déclaration, qui permet de mettre à jour continuellement les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites de ce système constituent un portrait ponctuel au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou ultérieurs.
- Les données représentent les renseignements sur la vaccination signalés dans COVaxON. Par conséquent, tous les nombres présentent des degrés variables de sous-déclaration en raison de divers facteurs.
- En raison de l'élargissement du programme de vaccination, qui inclut maintenant des séries vaccinales primaires à dose unique et des options de doses de rappel, la terminologie relativement aux vaccins a été mise à jour (p. ex., l'expression « personnes entièrement vaccinées » a été changée pour « personnes ayant reçu une série vaccinale primaire complète ») et pourrait ne pas correspondre à celle utilisée dans d'autres sources. Chez certaines populations (p. ex., les personnes immunodéprimées), l'administration d'une 3^e dose est recommandée pour compléter une série vaccinale primaire. En raison des difficultés à identifier ces personnes dans les données du système COVaxON, il n'était pas possible d'inclure dans la présente analyse certaines séries vaccinales primaires à 3 doses et ces personnes ont été classées en fonction des définitions plus haut.
 - Les personnes ayant reçu une septième dose sont probablement des personnes immunodéprimées qui ont reçu une série vaccinale primaire à 3 doses prolongée ainsi qu'une quatrième dose de rappel (c.-à-d. une septième dose).

- Les nombres indiquant les doses administrées ne correspondront pas au nombre de personnes vaccinées pour les raisons suivantes :
 - Le nombre de doses administrées en Ontario exclut les doses administrées à l'extérieur de la province et provenant d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario. Toutefois, les estimations de la couverture vaccinale incluent les personnes qui ont été vaccinées à l'extérieur de la province ou ont reçu un vaccin d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario.
 - Le nombre de personnes vaccinées et les estimations de la couverture vaccinale excluent les personnes décédées. Par contre, les doses administrées à des personnes dont le décès a été signalé ultérieurement sont incluses dans le compte des doses administrées.
 - On utilise différentes méthodes de détermination de l'âge pour déclarer les doses administrées dans la province et pour estimer la couverture vaccinale. Lorsqu'il est question des doses administrées, on utilise la date d'administration de la dose pour déterminer l'âge, et cet âge est considéré comme étant celui de la personne au moment de l'administration de cette dose. Lorsqu'il est question des personnes vaccinées et des estimations de la couverture vaccinale, la date de l'extraction des données sert à déterminer l'âge, et cet âge est considéré comme étant celui de la personne à ce moment-là.
- Les estimations de couverture vaccinale de 100 % peuvent indiquer une couverture de 100 % ou plus. Ce type de résultat peut être attribuable aux limites des données sur la vaccination (numérateur) ou des estimations de la population en Ontario (dénominateur).
- Les bébés de 0 à 6 mois sont compris dans les dénominateurs utilisés aux fins du calcul des estimations de couverture vaccinale dans le groupe d'âge des moins de cinq ans. Toutefois, comme les bébés de 0 à 6 mois ne sont pas admissibles à la vaccination contre la COVID-19, ils ne sont pas compris dans le numérateur.

Traitement des données relatives à la vaccination

- Parmi les données consignées dans COVaxON, on compte un petit nombre de fiches de clients qui ont reçu une dose et ont un code postal résidentiel situé à l'extérieur de l'Ontario, car ces clients peuvent être admissibles à la vaccination en raison de leur emploi dans un établissement à haut risque (p. ex., un foyer de soins de longue durée) en Ontario.
- Les fiches des doses non valides sont exclues. Il s'agit notamment de doses dont le statut indiqué est « saisie erronée », « non valide » ou toute autre variation similaire, ainsi que des doses dont le statut est valide (p. ex., « administré ») mais dont la fiche a été considérée comme non valide (p. ex., le prénom et le nom de famille indiqués étaient « test », « ne pas utiliser », « erreur », « ignorer » ou toute autre variation similaire).
- En ce qui a trait aux dates d'administration d'une dose manquantes et aux dates d'administration d'une dose antérieures au 14 décembre 2020, la date de création de la fiche d'administration est utilisée comme date de substitution.
- Les fiches d'administration d'une dose en double (c.-à-d., des clients ayant plus d'une fiche d'administration portant la même date) sont identifiées et exclues à l'aide d'identifiants personnels, comme le numéro de carte Santé, le nom, la date de naissance et le code postal, le cas échéant, ainsi que la date d'administration de la dose.

- Après l'élimination des fiches d'administration en double, la numérotation des doses est déterminée en fonction des dates d'administration indiquées. La date d'administration des doses sert également à déterminer l'intervalle entre les doses.
 - Pour les clients ayant plusieurs fiches d'administration d'une dose portant des dates différentes, la première dose administrée est considérée comme la première dose.
 - Pour déterminer la date de la deuxième dose, on utilise la première dose administrée après l'intervalle minimal recommandé selon le produit utilisé lors de la première dose, avec une période de grâce de 4 jours. Les doses administrées avant la fin de l'intervalle minimal recommandé pour le produit en question, avec une période de grâce de 4 jours, ne sont pas considérées comme valides. Par exemple, si deux doses de vaccin sont administrées respectivement 7 jours et 21 jours après la première dose du vaccin Spikevax de Moderna, celle administrée 21 jours après la première dose est considérée comme la deuxième dose. De la même façon, si deux doses sont administrées respectivement 10 jours et 12 jours après la première dose, aucune des deux doses n'est retenue et la personne n'est pas considérée comme ayant reçu une deuxième dose. Les intervalles minimaux recommandés selon le produit par le Conseil consultatif national de l'immunisation, avec une période de grâce de 4 jours, sont les suivants (il n'y a actuellement aucun intervalle maximal pour les secondes doses, c.-à-d., aucune recommandation de recommencer une série de vaccins, quel que soit le délai entre la première et la seconde dose) :
 - Comirnaty de Pfizer-BioNTech : 15 jours (19 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Spikevax de Moderna : 17 jours (21 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Vaxzevria/COVISHIELD d'AstraZeneca : 24 jours (28 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Nuvaxovid^{MC} de Novavax : 17 jours (21 jours avec une période de grâce de 4 jours).³
 - Jcovden de Janssen, vaccin bivalent BA.1 Spikevax de Moderna, vaccin bivalent BA.4/5 Spikevax de Moderna, vaccin bivalent BA.4/5 Comirnaty de Pfizer-BioNTech, vaccins contre la COVID-19 autorisés par l'OMS, non autorisés par SC ou l'OMS, ou non précisés/manquants : 17 jours (21 jours avec une période de grâce de 4 jours).
- Pour déterminer la date de la troisième dose, on utilise la première dose administrée après un intervalle de 28 jours ou plus suivant la date de la deuxième dose, quel que soit le vaccin autorisé par SC utilisé pour cette deuxième dose (c.-à-d. que l'intervalle pour la dose 3 ne s'applique pas à un produit en particulier). Si plusieurs doses ont été administrées après un intervalle de 28 jours ou plus suivant l'administration de la deuxième dose, on utilise alors celle qui est administrée le plus tôt après la deuxième dose.
- Pour déterminer les dates de la quatrième à la septième dose, on utilise la première date d'administration suivant un intervalle de 56 jours ou plus après la date de la dose précédente, quel que soit le vaccin autorisé par SC utilisé pour la dose précédente (c.-à-d. que l'intervalle ne s'applique pas à un produit en particulier). Par exemple, si plusieurs doses ont été administrées 56 jours ou plus après la dose précédente, on retient alors celle qui a été administrée le plus tôt après la dose précédente.

- Sept doses au maximum sont attribuées à une personne.
- Seuls les vaccins autorisés par SC sont pris en compte pour les doses de rappel.
- Les clients dont la réponse inscrite à la question sur le genre était « Non binaire/troisième genre » ou « Autre » ont été regroupés dans la catégorie « Autre ». Les clients dont la réponse inscrite à la question sur le genre était « Préfère ne pas répondre » ou « Inconnu », ou pour qui le genre était inconnu, ont été regroupés dans la catégorie « Inconnu ».
- L'âge au moment de l'administration d'une dose et l'âge au moment de la date d'extraction des données sont calculés en fonction de la date de naissance du client et de la date d'administration de la dose ou de la date d'extraction des données, respectivement. Le tableau A1 ci-dessous présente l'âge minimum autorisé pour chacun des produits vaccinaux contre la COVID-19 administrés en Ontario.¹ Pour les personnes dont l'âge déclaré était inférieur à l'âge minimum autorisé indiqué dans le tableau A1, égal ou supérieur à 120 ans, ou dont la date de naissance n'était pas précisée, l'âge a été considéré comme inconnu.

Table A1. Authorized ages for COVID-19 vaccine products administered in Ontario

COVID-19 vaccine product	Authorized age	Notes
Pfizer-BioNTech Comirnaty	6 months and older	- Individuals 6 months to 4 years of age are recommended to receive the infant formulation - Individuals 5 to 11 years of age are recommended to receive the pediatric formulation
Moderna Spikevax	6 months and older	- Individuals 6 months to 5 years of age are recommended to receive the infant dose - Individuals 6 to 11 years of age are recommended to receive the pediatric dose
Moderna Spikevax Bivalent BA.4/5	6 months and older	- Individuals 6 months to 5 years of age are recommended to receive the infant dose - Individuals 6 to 11 years of age are recommended to receive the pediatric dose
Pfizer-BioNTech Comirnaty Bivalent BA.4/5	5 years and older	Individuals 5 to 11 years of age are recommended to receive the pediatric formulation
Moderna Spikevax Bivalent BA.1	6 years and older	Previously authorized as a booster dose but no longer in use in Ontario
Novavax Nuvaxovid	12 years and older	
AstraZeneca Vaxzevria/COVISHIELD	18 years and older	No longer in use in Ontario
Janssen Jcovden	18 years and older	No longer in use in Ontario

Analyse et déclaration des données relatives à la vaccination

- Les fiches d'administration de doses à l'extérieur de la province ainsi que les doses administrées provenant d'un approvisionnement non alloué à l'Ontario (p. ex., doses provenant de l'approvisionnement fédéral destiné à certaines populations comme les Forces armées) sont incluses dans les estimations de la couverture vaccinale, mais pas dans le nombre de doses.
- La numérotation des doses demeure la même dans le calcul des doses administrées. Par exemple, si une personne reçoit les doses 1 et 2 à l'extérieur de la province et une troisième dose en Ontario, la troisième dose est considérée comme la dose 3 administrée en Ontario et les deux premières doses ne sont pas compilées parce qu'elles ont été administrées à l'extérieur de la province.
- Les clients dont le décès a été signalé sont exclus du nombre de personnes vaccinées et des estimations de la couverture vaccinale, mais ils sont inclus dans le calcul du nombre de doses administrées dans la province.
- L'âge au moment de l'administration de chaque dose (p. ex. âge au moment de l'administration de la dose 1, l'âge au moment de l'administration de la dose 2) est utilisé pour décrire les doses administrées en Ontario.
- L'âge au moment de l'extraction des données est utilisé pour décrire le nombre de personnes vaccinées et les estimations de la couverture vaccinale.
- Les clients dont l'âge ou le genre sont inconnus sont exclus des analyses selon l'âge et le genre, mais sont inclus dans les totaux de la province.
- Les fiches d'administration de doses dont le nom du produit est déclaré comme étant « autre, inconnu ou manquant » sont exclues des analyses portant sur les produits de vaccination, mais sont incluses dans les totaux de la province.
- Le nombre de vaccins Comirnaty de Pfizer-BioNTech, Spikevax de Moderna et bivalents BA.4/5 Spikevax de Moderna comprend les vaccins en doses pour nourrissons (moins de 5 ans), pour enfants (5 à 11 ans) et pour personnes de 12 ans et plus. Le nombre de vaccins bivalents BA.4/5 Comirnaty de Pfizer BioNTech comprend les vaccins pour enfants et les vaccins pour personnes de 12 ans et plus. Le nombre de vaccins bivalents BA.1 Spikevax de Moderna Comirnaty de Pfizer BioNTech comprend les vaccins pour enfants et les vaccins pour personnes de 12 ans et plus.
- On compte 180 jours pour l'intervalle de six mois et 360 jours pour l'intervalle de 12 mois concernant le statut de la dose de rappel.
- Les données sont présentées en utilisant la date d'administration de la première dose pour établir les estimations de couverture d'au moins une dose, la date à laquelle la série vaccinale primaire a été complétée pour déterminer le nombre de séries vaccinales complètes et établir les estimations de couverture, et la date à laquelle la première dose de rappel a été reçue pour déterminer le nombre de séries vaccinales complètes suivies d'une dose de rappel et établir les estimations de couverture.

Bibliographie

1. Ontario. Ministère de la Santé. Guide sur les vaccins contre la COVID-19 [En ligne]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2023 [modifié le 7 juillet 2023; cité le 13 juillet 2023].
Disponible à : https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/vaccine/COVID-19_vaccine_administration.pdf
2. Rapports sur la population. Projections démographiques selon le bureau de santé, 2022-2046 [fichier de données]. Toronto, ON : Ontario. Ministère de la Santé, SavoirSanté Ontario [distributeur] [données extraites le 10 mai 2023].
3. Agence de la santé publique du Canada; Comité consultatif national de l'immunisation. Partie 4 - Agents d'immunisation active dans le Guide canadien d'immunisation [En ligne]. Édition évolutive. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada; 2022 [modifié le 22 déc. 2022; cité le 13 janv. 2023].
Tableau 1 : Calendrier de vaccination pour une série primaire, par vaccin contre la COVID-19.
Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-canadien-immunisation-partie-4-agents-immunisation-active/page-26-vaccin-contre-covid-19.html>

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La vaccination contre la COVID-19 en Ontario du 14 décembre 2020 au 10 septembre 2023. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2023.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements, envoyez un courriel à ivpd@oahpp.ca.

©Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023

Ontario 